



PLANÈTE

L'école au défi du confinement

Le premier ministre a annoncé, vendredi, la fermeture des établissements scolaires dans l'Oise et le Haut-Rhin

Les écoliers seront bien plus nombreux, dans les jours à venir, à faire l'expérience de l'école à distance. Vendredi 6 mars au soir, le premier ministre a annoncé la fermeture de toutes les crèches et des établissements scolaires dans l'Oise et le Haut-Rhin. « *Non pas parce que ces lieux sont plus dangereux* », mais en raison des risques de transmission et des difficultés à y faire « *respecter l'ensemble des consignes* » sanitaires, a précisé Edouard Philippe au sortir d'une réunion interministérielle.

La mesure est prise « *pour quinze jours* ». Dès lundi, ce sont près de 300 000 élèves qui n'iront pas à l'école, au collège ou au lycée dans ces deux départements. Par ailleurs, environ 5 000 élèves sont toujours confinés dans le cluster (regroupement de cas) du Morbihan, deux écoles sont fermées à Sartilly (Manche) et Louvres (Val-d'Oise), et deux classes sont confinées à Marseille (Bouches-du-Rhône) et à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

L'éducation nationale peut-elle relever un tel défi ? L'institution affirmait en début de semaine être « *prête* » pour assurer la « *continuité pédagogique* » à tous ses élèves – jusqu'à vendredi, ils n'étaient que 45 000 à en avoir besoin. Une plate-forme du Centre national d'enseignement à distance (CNED), à laquelle les enfants confinés ont accès gratuitement, propose des contenus de révisions et un logiciel de « *classe virtuelle* ». La plate-forme « *Ma classe à la maison* » peut assurer jusqu'à 6 millions de connexions simultanées, assure-t-on au ministère. Les enseignants du second degré sont encouragés à communiquer avec leurs élèves grâce aux « *environnements numériques de travail* » (ENT), des services de messagerie et de partage de documents auxquels ils sont déjà habitués. Mais en pratique, les choses ne sont pas si simples.

C'est l'expérience qu'a faite Samuel, élève de 6^e au lycée Paul-Eluard de Montreuil. Ven-

dredi à 14 heures, il avait rendez-vous sur le site du collège pour un cours en direct avec son professeur de mathématiques. Le garçon de 11 ans est confiné jusqu'au 10 mars, comme tous ses camarades de la 6^e D, car une élève de sa classe a contracté le Covid-19. Seulement voilà : à l'heure dite, la plate-forme refuse de fonctionner, et le cours de maths n'aura pas lieu.

INÉGALITÉS « RENFORCÉES »

Samuel est loin d'être le seul à faire face aux difficultés de l'enseignement à distance. Partout, les enseignants rapportent des couacs logistiques et une grande difficulté à assurer un réel « *suivi* ». « *Sur 23 élèves, j'en ai 4 qui ont réussi à accéder à la plate-forme du CNED. Et encore, j'ai dû faire un tuto* », raconte une enseignante de CM1-CM2 à Creil (Oise), qui a souhaité garder l'anonymat. Le directeur de l'école a organisé jeudi une permanence pour que les familles récupèrent des devoirs imprimés. Trente-cinq élèves, sur les 300 que compte cette école classée REP+, ont pu avoir des exercices « *sur papier* ».

« *Les parents sont de bonne volonté, souligne l'enseignante. A part quelques cas un peu particuliers, tous ont répondu à nos sollicitations, mais ils ne maîtrisent pas toujours les outils. Télécharger un PDF, c'est déjà compliqué, sans parler de l'imprimer.* » Elle a croisé deux mamans, qui, de guerre lasse, « *sont allées acheter des cahiers d'exercices au supermarché* ». Dans les collèges et les lycées, où les enfants sont pourtant habitués à utiliser l'ENT, les professeurs se heurtent aux mêmes difficultés. « *Ne pas pouvoir faire cours en présentiel, cela renforce les inégalités*, analyse Elodie Martin-Christol, professeure de français au collège Les Korrigans de Carnac (Morbihan). *On ne peut pas faire de suivi individualisé. Or, à la maison, tous les enfants ne*



sont pas accompagnés de la même manière. »

S'il est important de « ne pas perdre le fil » des apprentissages, tous les enseignants interrogés s'accordent à dire que maintenir le programme prévu à distance est « impossible ». Aucun d'entre eux n'envisage d'évaluer les élèves pendant la période, et l'indulgence semble être de mise. « Je n'ai proposé que des révisions et des activités réalisables dans un contexte familial », précise ainsi Chloé Le Guédic, enseignante en espagnol au collège Le Verger d'Auray (Morbihan).

« ABSENCE D'INFORMATION »

Pour les familles aussi, l'école au temps du confinement relève de la gageure. Leïla A., mère de trois enfants dont l'une est en 6^e D à Paul-Eluard, à Montreuil, a choisi le télétravail – même si son employeur pouvait, comme pour tous les parents d'enfants confinés, lui délivrer une autorisation spéciale d'absence. A la maison, l'ambiance est plutôt électrique : « On sort au bois de Vincennes pour s'aérer, mais je ne peux pas emmener mes enfants à la médiathèque, ni au cinéma, ni au cours de musique, ni au sport », détaille-t-elle. Sans parler de la « police des écrans », encore plus délicate quand son aînée a l'excuse idéale de devoir « travailler » sur l'ENT. « Si je ne surveille pas, on a vite fait de glisser des révisions aux vidéos sur Internet », s'amuse-t-elle.

L'institution scolaire doit aussi faire face aux multiples questions que se posent les familles sur les risques réellement encourus par leurs enfants et les précautions à prendre. A Montreuil, plusieurs familles ont décidé de confiner toute la fratrie, à la suite de la mesure annoncée lundi par le collège. Certains parents disent ne pas comprendre les décisions prises : la 6^e D a, par exemple, suivi des cours de langues en demi-groupe avec la 6^e A, qui n'a pas été confinée.

De son côté, l'agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France justifie sa décision par la recherche de « cas contacts », ceux qui ont été proches pendant « plus d'une heure et à moins d'un mètre » du « cas confirmé ». « Une fois que tous les cas contacts sont isolés, le risque n'existe plus pour les autres collégiens », précise l'ARS. Mais, selon plusieurs enseignants, plus d'un tiers des élèves de Paul-Eluard seraient restés chez eux cette semaine. « L'absence d'information claire a fait paniquer les familles », résume Laure Arto, déléguée FCPE de l'établissement.

Du côté des enseignants, l'inquiétude ga-

gne aussi du terrain. Certains, notamment à Montreuil, ont souhaité faire valoir leur « droit de retrait », qui peut être reconnu par l'académie lorsque le fonctionnaire se considère en danger. « Le droit de retrait ne s'applique pas dans des circonstances comme celles-ci », a réagi le ministre, Jean-Michel Blanquer, jeudi, sur BFM-TV.

A l'heure où le confinement change d'échelle, l'éducation nationale continue de vouloir rassurer. Il n'est toujours pas question, pour l'heure, de fermer « toutes les écoles », comme l'ont fait nos voisins italiens. « L'éducation nationale fait partie d'un système et les décisions ne peuvent se prendre isolément du reste, prévient-on dans l'entourage du ministre. Fermer toutes les écoles aurait d'autres conséquences, puisque les parents devront rester chez eux pour garder leurs enfants. » Avec 300 000 élèves désormais concernés, cette question devient, elle aussi, un peu plus pressante. ■

VIOLAINE MORIN

DÈS LUNDI, CE SONT PRÈS DE 300 000 ÉLÈVES QUI N'IRONT PAS À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE OU AU LYCÉE

Rassemblements limités dans l'Oise et le Haut-Rhin

Les « rassemblements, sauf ceux qui sont essentiels à la vie sociale et démocratique », sont désormais limités dans l'Oise et le Haut-Rhin, a annoncé le premier ministre, Edouard Philippe, vendredi 6 mars au soir. Dans le Haut-Rhin, où le nombre de cas a été multiplié par huit en quarante-huit heures pour atteindre 81 cas, la préfecture a interdit les rassemblements de plus de 50 personnes en milieu clos – avec des exceptions pour les commerces, transports publics et réunions familiales. La maire de Mulhouse, Michèle Lutz (Les Républicains), a ordonné la fermeture des musées, conservatoires et bibliothèques, ainsi que celle du parc des expositions de la ville.



Devant le collège Jean-de-La-Fontaine, à Crépy-en-Valois, le 2 mars.
FRANÇOIS MASCIMBENI/AFP